

## SERBIE

### **Morbidité par maladies psychiques dans les guerres balkaniques de 1912-1913**

Le Dr Subotitsch, directeur de l'établissement d'aliénés de Belgrade et secrétaire de la Croix-Rouge serbe, a présenté au récent Congrès international de psychiatrie de Moscou <sup>1</sup>, un rapport sur ce sujet en ce qui concerne les armées serbe, bulgare, monténégrine et grecque <sup>2</sup>. Nous ne suivrons pas le rapporteur dans les détails de son exposé. Contentons-nous de constater que les armées balkaniques se sont montrées plus résistantes aux affections psychiques que les armées d'autres nations, si l'on se base sur les statistiques de cette guerre comparées à celles des guerres antérieures d'Europe et des colonies. Sans doute la cause principale en réside-t-elle dans la résistance très grande de ces populations aux fatigues physiques, dans la simplicité de leurs mœurs et dans leur sobriété.

Pour une armée de 400.000 hommes, la Serbie n'a eu que 102 cas d'aliénation dont un seul cas provenant d'alcoolisme. La Grèce, avec 300.000 hommes sous les armes, n'en a eu que 29 cas, dont trois seulement d'origine alcoolique. Aucun cas d'aliénation, dans l'armée serbe tout au moins, ne s'est produit sous les armes, mais toujours à la suite des efforts de la guerre, résultat des fatigues excessives et surtout de maladies diverses, fièvre typhoïde, malaria, influenza, rhumatisme, choléra, troubles digestifs, etc. Sur les 102 aliénés de l'armée serbe, 9 seulement avaient reçu des blessures

---

<sup>1</sup> Internationaler Kongress zur Fürsorge für Geisteskranke, in Moskau, vom 8-11 Januar 1914.

<sup>2</sup> Geisteskrankheiten in den Heeren Serbiens, Bulgariens, Griechenlands und Montenegros während und in Folge der Balkankriege 1912-13. Mitgetheilt von Dr. W. M. Subotitsch, Direktor der Königl. Serb. Irrenanstalt in Belgrad und Sekretär des Serb. Rothen Kreuzes. Ehrenpräsident des Kongresses.

et un seul a présenté une plaie crânienne avec symptômes de commotion cérébrale.

L'auteur conclut de l'ensemble de son rapport que la proportion des psychoses à l'armée, en temps de guerre, n'est pas fatalement destinée à augmenter, comme l'ont annoncé quelques psychiatres, en égard aux conditions des guerres modernes ; mais ce sont sans doute la race et la culture sociale, ou surtout l'hygiène physique et morale, plutôt que les circonstances extérieures qui déterminent la résistance psychique plus ou moins grande aux épreuves et aux fatigues de la guerre.

Ajoutons que le sort des aliénés de l'armée serbe a été assuré, dans tous les cas, par les soins de la Croix-Rouge serbe, dont l'activité bienfaisante a su s'étendre à bien des catégories diverses de victimes dans ces deux guerres.

D<sup>r</sup> F.

---

## SUISSE

---

### **La subvention fédérale accordée à la Croix-Rouge suisse**

Depuis longtemps la Croix-Rouge suisse était en instance auprès de la Confédération pour obtenir une subvention annuelle lui permettant d'atteindre le but qui lui était assigné et notamment d'assurer le fonctionnement des services qui lui incomberaient officiellement en cas de guerre <sup>1</sup>.

Dans leur session du mois de décembre 1913, les Chambres fédérales ont enfin pris une décision à cet égard, laquelle sera appliquée dès cette année.

La subvention fédérale consiste d'une part dans une allocation unique de 139,000 francs, destinée à l'équipement

---

<sup>1</sup> Voy. T. XLIII, p. 264, T. XLIV, p. 350 et T. XLV, p. 88.